

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
Compte-Rendu du Conseil Municipal du Vendredi 17 avril à 18h30 dans la Salle du Conseil
Sur convocation en date du 13 avril 2026

Présents :

Mesdames Angélique CHARRON, Sylvie ALBERT, François ROCHE, Catherine SARRAZIN, Gaëlle OLIVIER, Brigitte MARIE
Messieurs Pierre TEXIER, Jean-Emmanuel GARCIA, Jean-Gabriel LANGLOIS, Fabrice GUILLOT, Guillaume COVELA RODRIGUEZ,
Philippe GANTHY

Absents : Daniel ARROYO BISHOP a donné pouvoir à Philippe GANTHY, Michèle DHELLEMMES, Jean-Noël FLEGEO

Secrétaire de séance : Jean-Gabriel LANGLOIS

Ordre du Jour

- 1) Délibération : Vote du Compte Financier Unique 2025
- 2) Délibération : Vote des taux d'imposition 2026 – ETAT 1259
- 3) Délibération : Vote de la participation de la Commune au SIVOS François Rabelais
- 4) Délibération : Vote des Subventions
- 5) Délibération : Affectation des Résultats 2025
- 6) Délibération : Vote du Budget Primitif 2026

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Il est fait appel à un conseiller pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Jean-Gabriel LANGLOIS est nommé secrétaire de séance.

- 1) Délibération : Vote du CFU 2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

M. Texier quitte la séance et ne prend pas part au vote. M. Langlois présente le CFU

Investissement

Dépenses :	Prévu :	445 641,52
	Réalisé :	346 471,38
	Reste à réaliser :	89 568,75

Recettes :	Prévu :	445 641,52
	Réalisé :	290 533,93
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	1 057 001,29
	Réalisé :	784 098,01
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes :	Prévu :	1 057 001,29
	Réalisé :	983 698,93
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-55 937,45
Fonctionnement :	199 600,92
Résultat global :	143 663,47

- 2) Délibération : Vote des Taux d'Imposition 2026 – Etat 1259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

	Taux d'imposition communaux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal sont favorables à **un maintien** du taux communal pour la taxe foncière bâti et à **un maintien** du taux pour la taxe foncière non bâti, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera lui le même que les années passées par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2026 les taux suivants :

	Taux d'imposition communaux 2026
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Vote : Tous POUR

3) Délibération : Vote de la participation au SIVOS François Rabelais

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le vote du Budget Primitif du SIVOS François Rabelais a eu lieu le Jeudi 09 avril 2026.

Les participations des Communes ayant été voté en Conseil Syndical, il convient pour le Conseil Municipal de Taillebourg de valider le montant de la participation de Taillebourg.

Le montant inscrit au BP 2026 est le suivant : 268 251,09 euros

La Commune a déjà versé la somme de 62 276,20 euros le 30 mars 2026.

Il reste à verser 205 974,89 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valide la répartition concernant la participation financière de la Commune de la manière suivante :

	Taillebourg
Mars 2026	62 276,20
Avril à Novembre 2026	22 886 * 8
Décembre 2026	22 886,89
Total	268 251,09 euros

Vote du Conseil : Tous POUR

4) Délibération : Vote des Subventions

Concernant le vote des subventions, il est demandé aux conseillers municipaux si ils sont adhérents à l'une ou l'autre des associations.

M. Garcia, M. Langlois, Mme Olivier, membres des Baladins du Comté de Taillebourg, Mme Albert, membre des Parasols de Taillebourg, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2026, le conseil municipal, décide d'accorder les montants ci-dessous aux associations et organismes divers.

Caractère social	BP 2026
	BP 2026
Le Marché de l'Espoir	160 €

Caractère sportif	
Société sportive – Section Gymnastique	160 €
A.C.C.A.	160 €
Gaule Charentaise AAPPMA	160 €

Caractère associatif local	
Aînés de la tour	160 €
Baladins du Comté de Taillebourg	160 €
APE Parents d'Elèves	160 €
Les Parasols de Taillebourg	160 €
Divers	
F.N.A.C.A.	100 €

Vote : Tous POUR

5) Délibération : Affectation des Résultats 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2025	
réuni sous la présidence de Pierre TEXIER, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 le 17 avril 2026	
Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	43 769,45
- un excédent reporté de :	155 831,47
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	199 600,92
- un déficit d'investissement de :	55 937,45
- un déficit des restes à réaliser de :	89 568,75
Soit un besoin de financement de :	145 506,20
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	199 600,92
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	145 506,20
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	54 094,72
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	55 937,45

Vote : Tous POUR

6) Délibération : Vote du Budget Primitif 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026	
réuni sous la présidence de Pierre TEXIER	
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	294 033,93
Recettes :	383 602,68
 <u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	875 995,49
Recettes :	875 995,49
 Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	383 602,68 (dont 89 568,75 de RAR)
Recettes :	383 602,68 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	875 995,49 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	875 995,49 (dont 0,00 de RAR)

Vote : Tous POUR

FIN DU CONSEIL : 21h15